

L'année UFA au sein du secteur programmes

Tâches des responsables de programmes 2017/2018

Niveau Licence et Master

	Avril 2017	Mai 2017	Jun 2017	Juillet 2017	Août 2017	Septembre 2017	Octobre 2017	Novembre 2017	Décembre 2017	Janvier 2018	Février 2018	Mars 2018
Evaluation des cursus Interlocutrices : C. Reimeringer D. Weislinger N. Huppert G. Meyer	Publication des résultats de l'évaluation pour 2017/18 - concerne le soutien à partir de l'année universitaire 2017/18	02/05/2017 Mise en ligne des appels d'offres pour les cursus franco-allemands et programmes de PhD-Tracks pour l'année universitaire 2018/19	30/06/2017 <u>pour toutes les demandes de soutien</u> : échéance pour la manifestation d'intérêt pour 2018/19 (par courriel)				31/10/2017 Date limite de dépôt des dossiers de demandes de soutien pour 2018/19 (en ligne)					
Réunion de travail des responsables de programmes Interlocuteur : S. Leeder	Inscription en ligne à la réunion de travail des responsables de programmes		28, 29 et 30/06 Réunion de travail des responsables de programmes (& assemblée des établissements membres) à Francfort (Oder)									
Inscription et réinscription des étudiants pour 2017/18 Interlocutrices : H. Dinter D. Boeglen	Du 02/05 au 30/09/2017 Inscription et réinscription en ligne pour tous les étudiants de l'UFA							Du 15/01 au 31/03/2018 2ème session d'inscription pour le deuxième semestre de l'année universitaire 2017/18, uniquement pour les étudiants sélectionnés après le 30/09/2017 (en ligne)				
Conventions d'allocations 2017/18 Interlocutrices : H. Dinter D. Boeglen			Facultatif : Demande de pré-financement des aides à la mobilité (en ligne, possible jusqu'au 31/08)	Après validation des listes d'étudiants par tous les partenaires d'une coopération : Etablissement et envoi postal par l'UFA des conventions d'allocation aux établissements				15/12/2017 Date limite de renvoi des conventions d'allocations pour mise en paiement		Demande d'aides à la mobilité supplémentaires et établissement d'éventuels avenants (par courriel, possible jusqu'en juin 2018)		
				Tâche des responsables de programmes : La convention d'allocation doit être complétée, signée et renvoyée à l'UFA par la poste et de manière facultative par courriel, afin que les allocations puissent être versées.						Tâche des responsables de programmes : Le cas échéant, l'avenant au contrat doit être signé par les responsables de programmes et la direction d'établissement puis être renvoyé à l'UFA dans les meilleurs délais .		
Mise en paiement des allocations accordées pour 2017/18 Interlocutrices : H. Dinter D. Boeglen			Versement des aides à la mobilité et des aides aux frais de fonctionnement dès que l'UFA aura réceptionné la convention d'allocation signée et le justificatif de l'utilisation des allocations.									
			Tâche des responsables de programmes : Transmission des informations relatives aux versements prévus aux services financiers et/ou comptables et communication des versements à effectuer pour les étudiants. Les aides à la mobilité doivent être reversées aux étudiants dans un délai de 3 semaines après leur virement à l'établissement.									
Justificatifs d'utilisation des allocations 2016/17 Interlocutrices : C. Reimeringer N. Schmidt			Mise en ligne des formulaires pour les justificatifs d'utilisation des allocations 2016/17.									
			Jusqu'au 31/10/2017 Tâche des responsables de programmes : Validation du compte de gestion et du récapitulatif concernant les étudiants 2016/17 (en ligne)									
			Jusqu'au 31/12/2017 Tâche des responsables de programmes : Etablissement et envoi du rapport d'activité 2016/17 (par courriel) Envoi des signatures de la direction d'établissement et/ou contreseing de l'agent comptable (par la poste) Remboursement des aides à la mobilité et aides aux frais de fonctionnement non utilisées.									
Certificats Interlocutrices : H. Dinter G. Meyer	Etablissement des certificats tout au long de l'année sur demande des responsables de programmes. Pour des remises de diplômes, la demande doit être faite au plus tard un mois avant la date de remise des diplômes .		Du 01/07 au 31/12/2017 Tâche des responsables de programmes : Déclaration en ligne des doubles diplômés.									

L'année UFA au sein du secteur programmes

Tâches des responsables de programmes 2017/2018

Niveau Doctorat

	Avril 2017	Mai 2017	Juin 2017	Juillet 2017	Août 2017	Septembre 2017	Octobre 2017	Novembre 2017	Décembre 2017	Janvier 2018	Février 2018	Mars 2018	
Evaluation des Collèges doctoraux franco-allemands (CDFA) Interlocutrices : C. Reimeringer E. Hengsbach N. Bedersdorfer	Publication des résultats de l'évaluation pour 2018 - concerne le soutien à partir de l'année civile 01/01/2018	02/05/2017 Mise en ligne des appels d'offres pour les CDFA pour l'année civile 01/01/2019						31/10/2017 Date limite de dépôt des dossiers de demandes de soutien pour le début/la prolongation d'un CDFA à partir du 01/01/2019	Evaluation des CDFA par des experts externes			Evaluation des CDFA par des membres de la commission scientifique	
Réunion de travail des responsables de programmes Interlocuteur : S. Leeder	Inscription en ligne à la réunion de travail des responsables de programmes		28, 29 et 30/06 Réunion de travail des responsables de programmes (& assemblée des établissements membres) à Francfort (Oder)										
Inscription des doctorants pour 2017 Interlocutrices : E. Hengsbach N. Bedersdorfer	Inscription pour les doctorants dans un CDFA demandant des aides à la mobilité toute l'année avec un formulaire « inscription des doctorants » (cf. site internet)												
Conventions d'allocations à partir du 01/01/2018 Interlocutrices : C. Reimeringer E. Hengsbach N. Bedersdorfer		Envoi postal par l'UFA des conventions d'allocation (conventions de cadre pour 4 ans) aux établissements	Tâche des responsables de programmes : La convention d'allocation doit être complétée, signée et renvoyée à l'UFA par la poste et de manière facultative par courriel, afin que les allocations puissent être versées.						31/12/2017 Date limite de renvoi des conventions d'allocations. A partir du 01/01/2018, des appels des fonds peuvent être demandés				
Mise en paiement des allocations accordées pour 2017 Interlocutrices : E. Hengsbach N. Bedersdorfer	Versement des aides à la mobilité et des aides aux frais de fonctionnement pour l'année 2017 dès que l'UFA réceptionne les appels de fonds. Délai pour la demande des moyens de soutien d'ici le 31/12/2017									31/01/2018 Dernier versement des moyens de soutien pour l'année 2017 (ZP 2017) que pour des moyens demandés d'ici le 31/12/2017			
Justificatifs d'utilisation des allocations 2017 Interlocutrices : E. Hengsbach N. Bedersdorfer									Mise en ligne des formulaires pour les justificatifs d'utilisation des allocations 2017.	31/03/2018 Envoi du justificatif (rapport financier et rapport d'activité) 2017 avec les signatures de la direction d'établissement et/ou contreseing de l'agent comptable (par la poste) Remboursement des aides à la mobilité et aides aux frais de fonctionnement non utilisées.			